

Rédaction : Dr E. Farfour¹

Comité scientifique : Dr F. Ackermann¹, Dr C. Amiel¹, Mme S. Berrada¹, Dr L. Besnault-Mascard¹, Dr C. Cerf¹, Dr M.-A. Colombier¹, Dr A. de Raignac¹, Dr J. Dina², Dr B. Doumenc¹, Dr E. El Ghouati¹, Dr T. Gorget¹, Dr E. Jolly¹, Dr L. Mazaux¹, Prof M. Kettani-Halabi¹, Dr L. Pognon¹, Mme L. Raffin¹, Prof M. Vasse¹

¹ Hôpital Foch, ² CHU de Caen - CNR de la Rougeole

1. Agent pathogène

- Le virus de la rougeole (Measles virus) est un virus enveloppé à ARN du genre *Morbillivirus*
- C'est un pathogène **strictement humain**
- La très grande majorité des cas surviennent chez les personnes non-vaccinées ou incomplètement vaccinées
- En France la rougeole est une maladie à **déclaration obligatoire**

2. Transmission

- La transmission est exclusivement **respiratoire** et **inter-humaine**
- La rougeole est une des infections les plus **contagieuses** : dans une population non immunisée, 1 personne malade peut contaminer 12 à 18 personnes susceptibles
- Un malade est **contagieux** 5 jours avant le début de l'éruption cutanée et 5 jours après

3. Incubation

- La période d'incubation varie généralement de **10 à 14 jours** (Extrêmes 8 - 18 jours)

4. Présentation clinique

- La rougeole évolue classiquement en 2 phases ([tableau 1](#), [figure 1](#)).
- L'infection confère une immunité à vie

Tableau 1. Manifestations de la rougeole

Phase d'invasion	- Elle associe une fièvre élevée (> 38,5 °C), une fatigue, un malaise général, un catarrhe oculo-respiratoire : rhinite, conjonctivite et parfois une toux. Le signe de Koplik peut être observé. - Sa durée est habituellement inférieure à 4 jours
Phase éruptive	Eruption cutanée morbilliforme : - Débutant à la tête et s'étendant en 3 - 4 jours environ à tout le corps - Maculo-papuleuse, non prurigineuses s'effaçant à la pression - Laissant des intervalles de peau saine - Elle s'estompe progressivement en moins d'une semaine - La fièvre persiste les premiers jours de l'éruption

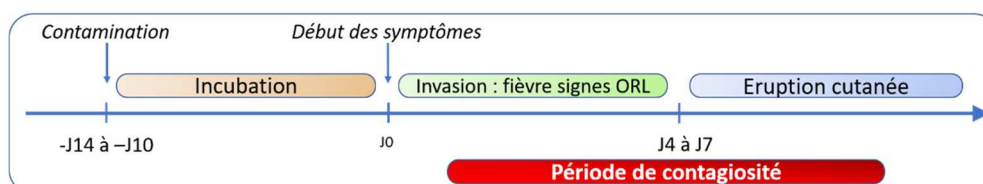


Figure 1. Phases cliniques de la rougeole

- Des **complications** sont possibles ([tableau 2](#)). Elles font toute la gravité de l'infection . Elles sont plus fréquentes dans certains groupes de populations ([tableau 3](#))

Tableau 2. Complications de la rougeole

Surinfections bactériennes	• ORL : laryngite, otite • Respiratoire : pneumonie
Rougeole maligne	
Atteinte d'organe	• Neurologique - o encéphalite post-infectieuse - o encéphalite à inclusions (MIBE) - o pan-encéphalite sclérosante subaiguë (PESS) • Pulmonaire : pneumopathie

Tableau 3. Facteurs de risque de complication

- Age < 5ans
- Age > 30 ans
- Immunodépression
- Grossesse
- Malnutrition
- Maladies chroniques

5. Diagnostic

Les moyens du diagnostic de la rougeole sont présentés dans le [tableau 4](#).

Tableau 4. Caractéristiques des méthodes de diagnostic de la rougeole

Biologie moléculaire (PCR...)	• A la recherche de l'ARN du virus • Sur un prélèvement respiratoire haut, salivaire (kit Oracol), ou les urines • L'ARN viral est détectable dès le début de l'éruption cutanée et jusqu'à 10-12 jours après
« Sérologie »	• A la recherche d'IgM et IgG • Sur un prélèvement sanguin. Elle peut également être réalisée sur un prélèvement salivaire (prélevé sur kit Oracol) • Les IgM sont détectables 3 jours après le début de l'éruption et jusqu'à 1 mois après • La séroconversion est définie par l'apparition des IgG.

Le diagnostic repose sur la réalisation d'une PCR sur un prélèvement respiratoire haut ou salivaire ainsi qu'une « Sérologie » IgG et IgM sur prélèvement sanguin ou salivaire.

6. Traitement

- Il n'existe pas de traitement spécifique de la rougeole. Le traitement est purement **symptomatique**.
- La prise en charge est systématiquement **hospitalière** chez les personnes ayant des facteurs de risque de forme grave ou de complications.

7. Prévention

- La prévention repose sur :
 - o la vaccination ([tableaux 5 et 6](#))
 - o l'éviction des patients (éviction scolaire, arrêt de travail)
 - o la mise en place des précautions respiratoires en cas d'hospitalisation et pendant toute la période de contagiosité
- La déclaration obligatoire doit se faire sans attendre la confirmation biologique afin de permettre de vérifier l'immunité des personnes contact

Tableau 5. Caractéristiques du vaccin ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole)

- **Obligatoire** pour tous les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2018
- Le vaccin antirougeoleux est combiné avec ceux de la rubéole et des oreillons, c'est le **ROR**
- **La primo-vaccination comprend deux doses** : 1 dose à 12 mois puis 1 dose entre 15 et 18 mois. En situation d'épidémie, elle peut être initiée plus tôt pour les enfants en collectivité. Le schéma comprendra alors 3 doses.
- **Un rattrapage est recommandé** pour les personnes non vaccinées nées depuis 1980 : 2 doses de vaccins séparées d'au moins 1 mois, quels que soient les antécédents vis-à-vis de la rougeole

Tableau 6. Contre-indications à la vaccination

- Le ROR est un vaccin vivant atténué, il est **contre-indiqué** chez la personne **immunodéprimée** et la **femme enceinte**.
- Une grossesse doit être évitée dans le mois suivant la vaccination du fait de la présence d'une souche de rubéole dans le vaccin.

8. Prophylaxie post-exposition

Une prophylaxie post-exposition est possible en cas de contact d'une personne non vaccinée ou incomplètement vaccinée. Ces indications sont données dans le [tableau 7](#).

Tableau 7. Contre-indications à la vaccination

- **Vaccination** :
 - o L'administration d'une dose de ROR est recommandée idéalement dans les 72 heures suivant le comptage, dès l'âge de 6 mois
 - o Enfants âgés de 6 à 11 mois : poursuivre ensuite le schéma vaccinal (deuxième dose à l'âge de 12 mois, 3ème dose entre 16 et 18 mois)
 - o Personnes ayant plus de 1 an et nées depuis 1980 : mise à jour du calendrier vaccinal pour atteindre au total deux doses de vaccin trivalent
- L'administration d'**immunoglobulines polyvalentes** est recommandée sur avis spécialisé dans les 6 jours suivant le comptage chez les personnes ayant des facteurs de risque de complication et chez qui la vaccination est contre-indiquée.

9. Signalement

En France, la rougeole est une **maladie à déclaration obligatoire**. Les cas doivent être signalés aux autorités sanitaires **dès suspicion** et sans attendre les résultats des examens de biologie.